

Le Pont-Pichard : débats du Grand Conseil au sujet de cette construction. - 1838

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 20

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Le Pont-Pichard.

Débats du Grand Conseil au sujet de cette construction. — 1838.

Nous avons dit précédemment que le coût du pont à trois arches projeté en 1836, et qui, de St-François, franchissait la rue Pépinet et le Flon, dépassait de beaucoup les prévisions ; que, du reste, dès les premiers sondages, on avait reconnu que la nature du terrain pouvait compromettre la solidité de cette construction, ainsi que celle des immeubles voisins, la maison Ortolff tout particulièrement.

Une nouvelle convention, modifiant celle de 1836, fut donc passée entre la commune et l'Etat, et soumise au Grand Conseil, en juin 1838. Par cette convention, adoptant le projet du pont de niveau actuel, la commune de Lausanne s'engageait à payer à l'Etat une somme de 80,000 francs, en dix versements annuels.

Voici quelques fragments des débats auxquels cette convention donna lieu au sein de notre assemblée législative :

M. Druey ouvre la discussion par un long et éloquent discours en faveur de la convention.

M. Verey prenant ensuite la parole combat le projet présenté qui comporte une dépense beaucoup trop élevée. Il propose de nouvelles études et fait remarquer en outre que ce projet ne prévoyant qu'un seul trottoir pour le pont, ce n'est pas suffisant.

Sur ce dernier point, le rapporteur, *M. Frossard*, répond que la route qui se rattache au pont n'a qu'un trottoir et qu'il n'est pas nécessaire d'en faire deux pour celui-ci. Il existe, dit-il, de nombreux ponts avec un seul trottoir qui sont fort beaux.

M. Blanchenay, qui fut plus tard très hostile au développement de la capitale, témoin la guerre qu'on lui fit lors de l'inauguration de la ligne d'Oron, appuya chaudement la construction du Grand-Pont :

En travaillant pour Lausanne, on travaille pour le canton. Soyons justes. Lausanne, par où tant de monde passe, manque sous le rapport des routes, et d'ailleurs la route de Paris à Milan est une route européenne... Veut-on avoir partout de belles routes et à Lausanne

un casse cou ? C'est parce que c'est Lausanne qu'on met tant d'opposition à ce décret.

M. Corveon... Mais de quoi donc est-on jaloux ? on serait embarrassé de le dire. Est-ce que Lausanne, par sa position, peut inquiéter le pays ? Si aujourd'hui on dépense un peu plus pour cette localité que pour d'autres, c'est une nécessité de sa situation montagneuse ; depuis l'extrémité de la péninsule italique jusqu'à Calais, Lausanne est le seul point intolérable de cette route importante... Je vote avec plaisir le changement qui nous est proposé. J'avoue néanmoins que si l'on eût présenté le pont en pente, je l'aurais peut-être préféré. Dans notre position, il ne faut pas donner dans le luxe.

M. Monnard. Sous le rapport de l'art, le pont doit être aussi un monument, et c'est ici que je diffère d'opinion avec l'honorable préopinant. Un pont incliné serait un pont comme on n'en voit pas, comme on n'en voit guère. Dites au contraire que vous le voulez beau, honorable, afin qu'il en rejaillisse quelque gloire sur le Grand Conseil qui l'aura voté. Vous ne ferez pas ce que Berne a fait pour le pauvre pont du Boiron, où on lit encore une inscription en latin qui se traduit ainsi : *Les ponts et les chaussées délabrés de vieillesse ont été restaurés autrefois par Rome, maintenant par Berne.*

A la votation par assis et levé, la construction du Grand-Pont, suivant le projet présenté, est adoptée par 48 suffrages contre 47. L'appel nominal demandé donne 52 contre 52. Le président Pidou fait alors pencher la balance en faveur de Lausanne.

Au second débat, la discussion fut encore très vive et dura sept heures :

M. Delarottaz... On a parlé de travaux collectifs en 1836 et on procède d'une manière toute différente aujourd'hui. Je demande donc des améliorations collectives et un nouvel examen. En voulant améliorer les abords de Lausanne par parties détachées, on fera monter la dépense au double, peut-être au triple. On viendra nous proposer plus tard de passer derrière l'église de St-François, et pour cela il faudra détruire une partie de la maison des postes et de la maison Senarclens achetée 25,000 francs. Où mettra-t-on les postes ? On sera obligé de construire un hôtel derrière St-Laurent. Il faudra porter la dépense à 1,500,000 francs au lieu de 500,000 francs. Je rejette le projet de décret.

M. Druey. Qui vous dit qu'on passera derrière St-François ?... Il est décidé qu'on passera Derrière-Bourg, voilà où l'on s'en tiendra. C'est la première fois que j'entends dire qu'il est question d'abandonner ce passage, comme aussi d'abattre l'hôtel des postes pour

le placer derrière St-Laurent. Si l'hôtel des postes n'était pas là où il est, il faudrait l'y construire, c'est le point central de la réunion des quatre grandes routes.

A la votation par assis et levé, le projet fut adopté par 61 suffrages contre 41, et à l'appel nominal par 63 contre 46.

Le Grand Pont fut commencé en 1839. L'ingénieur Pichard y voua toute son immense activité et tous ses talents ; mais il n'eut pas la joie d'assister au couronnement de son œuvre. Usé par l'excès du travail, il mourut le 25 juillet 1841, à l'âge de 50 ans. La veille du jour où il devait succomber, il travaillait encore lorsque, bravant de cruelles souffrances, il expirait pour ainsi dire la plume à la main.

Le pont fut achevé par son successeur, *M. Fraise*, en 1844. Dans un des piliers des arches inférieures fut placée la cassette qu'on vient de retrouver en faisant les travaux de rélargissement, et qui renferme divers objets de l'industrie et des arts de l'époque, des monnaies de tous les cantons et une plaque de cuivre portant une inscription gravée par Jean Siber, à Lausanne.

Le Pont Pichard fut ouvert à la circulation le dimanche 6 octobre 1844, au matin. Un concours de citoyens s'étaient transportés comme pour fêter l'inauguration de ce beau monument. La diligence de Neuchâtel qui y passa la première, était toute pavoisée ; de nombreux équipages y ont ensuite circulé, et toute la journée les promeneurs y ont afflué.

Le pont a coûté 500,000 francs y compris les achats de terrain, et à lui seul 220,000 francs.

Ici se placent tout naturellement ces jolis vers de Jacques Porchat :

LE GRAND-PONT.

Amis, ce jour achève un grand ouvrage.
 L'art est vainqueur, venez de fleurs parés.
 D'arceaux puissants voyez ce double étage
 Unir deux saints trop longtemps séparés.¹

J'entends leurs voix divines

Chanter aux deux collines :

Pour assurer le bonheur des humains,

Entre eux il faut aplanir les chemins :

Du bon vieux temps on connaît le délire :

A tout manoir il fallait un rocher.

Aux voyageurs les créneaux semblaient dire :

« Malheur à vous ! gardez-vous d'approcher ! »

¹ St-François et St-Laurent.

Partout donjons, barrières,
Fossés et meurtrières.
Pour assurer le bonheur des humains,
Entre eux il faut aplanir les chemins.

Dans les cités à surface inégale,
Les préjugés aisément sont nourris :
Sur les hauteurs la vanité s'étale,
Au peuple, en bas, pour jeter les mépris.
De Lausanne aplanie
Elle est enfin bannie.

Pour assurer le bonheur des humains,
Entre eux il faut aplanir les chemins.

De Saint-Laurent l'amant voyait sa belle
À Montbenon passer comme un zéphir ;
Il accourait, mais le coteau rebelle
Génait sa marche et trompait son désir.
O peine superflue !
La belle est disparue.

Pour assurer le bonheur des humains,
Entre eux il faut aplanir les chemins.

Vins de Lavaux, sa richesse et sa gloire,
Vous voiturier demandait trop d'efforts ;
Plus d'un voisin renonçait à vous boire ;
La route est libre, allez, quittez ces bords.
De nos amis et frères
Allez remplir les verres.

Pour assurer le bonheur des humains,
Entre eux il faut aplanir les chemins.

Mais de ces arcs l'assemblage est immense ;
Ce monument a coûté beaucoup d'or :
Sur les passants prélevons la dépense...
Qu'osé-je dire ? Est-ce l'usage encor ?
Non, non, libre passage !
Vive un pont sans péage !

Pour assurer le bonheur des humains,
Entre eux il faut aplanir les chemins.

Ils ne sont plus qu'une seule famille ;
Partout des rails, plus de bord étranger ;
Un grand tunnel percera la Faucille ;
De l'aube au soir de ciel on va changer.
Je dîne en Picardie,
Je soupe en Lombardie.

Pour assurer le bonheur des humains,
Entre eux il faut aplanir les chemins.

Le cheval de Waterloo.

Il est dans l'histoire et dans les événements de la vie de curieuses coïncidences, témoin le récit qu'on va lire :

On sait que le tombeau de Napoléon, à Ste-Hélène, était ombragé par un acacia, dont les tristes rameaux, semblables à ceux du saule pleureur, retombaient sur cette tombe solitaire.

Par un singulier rapprochement, le cheval que montait l'empereur à Waterloo s'appelait précisément l'*Acacia*. C'était un charmant navarin gris-moucheté, âgé de moins de cinq ans, mais plein de force, d'énergie, de grâce et de souplesse. Tour à tour immobile ou traversant rapide les scènes de carnage de cette sanglante journée, il avait d'abord vu les *scotch-greys* (ces terribles chevaux gris, comme les appelait l'empereur), joncher la terre de leurs cadavres, pêle-mêle avec les habits rouges de leurs cavaliers, car la vaillante cohorte anglaise venait anéantie par les cuirassiers et les lanciers, après s'être heurtée en se brisant sur le 35^e de ligne formé en carré. Plus tard, l'*Acacia* frappait la terre de son pied impatient en voyant dix mille chevaux, toute la cavalerie française, se

précipiter comme une avalanche du plateau de Mont-St-Jean et renversant tout sur son passage. Mais les carrés détruits, les six drapeaux enlevés, les quatre-vingts canons conquis par cette charge meurtrière, ne devaient pas décider le succès de la journée, puisque, quelques heures plus tard, ces mêmes canons portèrent la mitraille et la mort dans les rangs français.

Car Grouchy n'arrivait pas ; à sa place apparut le corps d'armée de Bulow. De sinistres rumeurs, des bruits de trahison se répandaient dans les rangs, et lorsqu'arriva Blücher, la victoire ne fut plus qu'une sauve-qui-peut.

C'est à ce moment suprême que se forma l'héroïque phalange qui, en faisant un trou, essaya d'arriver droit sur Bruxelles, mais ne put y parvenir, même après avoir culbuté la division de Brunswick et la brigade de Nassau.

Cette formidable colonne se formait successivement des fractions de la garde recueillies en grande hâte au galop de l'*Acacia*. À l'un de ses passages sur le sol jonché de cadavres, un soldat français mutilé, se dressant à demi, fit entendre avec force le cri de : « Vive l'empereur ! » et retomba aussitôt parmi les morts et les mourants.

Ceci, — on le sait, — se passait le 18 juin 1815. Quelques jours plus tard, en montant à bord du *Bellérophon*, un nouveau Thémistocle allait, ainsi que le célèbre Athénien, « s'asseoir au foyer de son plus grand, de son plus puissant ennemi. » Mais remarquons (autre rapprochement) que dans l'étymologie de ce nom *Bellérophon*, il y a déjà le mot grec meurtre.

Tandis que le navire anglais traversait les mers, emportant au loin le captif de Sainte-Hélène, Pierre R..., le blessé de Waterloo, celui qui, au passage de l'*Acacia*, avait fait entendre le cri de : « Vive l'empereur ! » Pierre R..., après avoir remplacé par un morceau de bois la jambe qu'il avait laissée sur le champ de bataille, s'acheminait vers le Calvados, et arrivé près de la petite ville de Vire, rentrerait dans sa chaumière où il s'établit menétrier de village.

Quant à l'*Acacia*, il avait changé de maître sans changer d'écurie ; mais, en 1830, après avoir été vendu comme tant de fragments épars d'un autre trône brisé, il fut conduit en Normandie, où il ne tarda pas à passer dans les mains d'un officier en retraite, car notre grand poète Lamartine a défini le cheval : « Le piédestal des rois. » Et dans l'*Acacia* blanche par les années, l'ex-capitaine de la garde avait reconnu un précieux piédestal dont l'idole était tombée, et s'était empressé de recueillir ce noble débris.

À la même époque, le mutilé de Waterloo, avec son violon, était de toutes les fêtes champêtres à dix lieues à la ronde, car depuis quinze ans il faisait danser tour à tour les jolies filles de Saint-Sever, Vassi, Aulnay et le béni Bocage. Un jour que, le bouquet blanc à la boutonnière, le chapeau orné de rubans neufs, il cheminait clopin clopant à la tête d'une noce villageoise, on le vit s'arrêter tout à coup, laisser tomber l'archet de ses tremblantes mains, tandis que s'éteignait dans les airs la dernière onde sonore d'une mesure inachevée. C'est qu'au détour du chemin, — dans le cheval que montait un cavalier dont la longue redingote boutonnée, les épaisses moustaches grises et un type tout caractéristique indiquaient suffisamment un officier de

la vieille garde, — Pierre, lui aussi, venait de reconnaître l'*Acacia*, et comme à Waterloo, il laissait échapper le cri de : « Vive l'empereur ! »

À cette exclamation, l'officier s'était arrêté, car il avait aperçu la jambe de bois, l'air martial, la figure bronzée du menétrier de village, et l'échange d'un regard avait suffi pour faire se reconnaître entre eux deux vieux de la vieille. Aussi les relations furent-elles bientôt établies. Invité à venir de temps en temps visiter l'*Acacia*, dont la demeure était proche, Pierre sut si bien se concilier l'estime et l'affection du capitaine, que bientôt le cheval de Waterloo devint pour ainsi dire le sien, car l'officier, qui avait résolu de donner les invalides au vieux coursier, ne l'avait monté jusque-là que pour le promener.

D'abord Pierre fut chargé de ce soin, puis, peu à peu, il fit coïncider les promenades avec ses propres pérégrinations artistiques. Enfin, sans compter les assemblées, les flips (espèce de punch fait de cidre nouveau), des fermes lointaines, les fêtes des villages voisins, les bandes joyeuses à escorter d'un pays à l'autre, y avait-il une noce à conduire, Pierre enfourchait le navarin, et le cavalier abandonnant les rênes, le menétrier s'escriyait sur son instrument, ce qui l'avait fait s'intituler lui-même : « Trompette à archet, dans le premier *matrimonion* »

Dans le courant de l'année 1832, Pierre reçut d'une personne amie quelques feuilles de l'*acacia* qui ombrageait la tombe de Napoléon, à Ste-Hélène. Pour le vieux soldat, c'était plus qu'un trésor : c'étaient de précieuses reliques qui jamais ne devaient le quitter. Il plaça donc ces feuilles entre deux petits morceaux de peau superposés, qu'il réunit par une triple couture de soie aux trois couleurs ; puis, après avoir adapté à cette espèce de médaillon un cordon de cuir tressé pour le suspendre au cou, il s'empressa d'aller seller l'*Acacia*, après s'être muni de son violon, qui, ce jour-là même, devait rythmer le pas d'une noce villageoise.

Une heure après, sortant de l'église pour faire une excursion dans la campagne, les nouveaux mariés, suivis de toute une bande de parents et d'amis, étaient en marche ; Pierre en tête, avec le bouquet blanc à la boutonnière, les rubans neufs à son chapeau, absolument comme le jour où, deux ans plus tôt, il avait fait la rencontre de l'*Acacia*.

Une douce voix de jeune fille se mêlait aux accords du *stradivarius* des champs, tout respirait le bonheur sous le soleil radieux, lorsque butant contre une racine d'arbre qui sortait de terre, l'*Acacia* s'abattit d'une manière si malheureuse qu'en se cassant la jambe, il étendit près du violon déjà brisé, le pauvre menétrier privé de sentiment.

On s'empressa près de Pierre après l'avoir porté sur le petit talus qui bordait le chemin, mais rien ne put le rappeler à la vie ; exhalant à peine quelques faibles soupirs, il expira bientôt au pied même et sous le feuillage de l'arbre, cause déterminante de sa mort.

Cet arbre, c'était un acacia !... Acacia, spectre obstiné qui reparait à chaque scène de ce drame fatal ; — acacia, mot implacable dont les caractères, s'attachant indélébiles au grand capitaine, au cheval, au blessé de Waterloo, aux rameaux funéraires, au sachet, à la chute du vieux Pierre, à son agonie, à sa mort, semblent les stigmates de la fatalité et rap-